



ARTISANS / COMMERCANTS ENGAGEZ-VOUS !

Choisissez vos défis,
et devenez acteurs
de votre territoire



DÉCHETS

EAU ET FLUIDES

ÉCO-PRODUITS

ÉNERGIE



TRANSPORTS

ACCESSIBILITÉ

SENSIBILISATION



QUALITÉ
DE L'AIR



Avec le soutien de





PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

C'est une démarche volontaire et gratuite qui a pour but de valoriser les commerçants et artisans qui réalisent des actions concrètes en faveur de l'environnement.

AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES QUI S'ENGAGENT

- ▶ Agir sur votre territoire
- ▶ Valoriser vos bonnes pratiques
- ▶ Bénéficier d'une communication gratuite
- ▶ Capter une nouvelle clientèle

CHOIX DES DÉFIS

Vous choisissez un minimum de trois défis relevant d'au moins deux catégories différentes.

Les questions à se poser au moment du choix :

- un (ou plusieurs) des défis choisi(s) est peut-être déjà mis en place dans votre commerce ?
- quels sont les défis les plus facilement réalisables et valorisables en fonction de votre activité ?
- quels sont les défis qui permettront de faire baisser les charges liées à votre commerce ?
- quels sont les défis avec le meilleur impact environnemental ?

ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS

Vous bénéficiez d'un double accompagnement :

- bilan sur les pratiques environnementales au sein de votre entreprise,
- aide dans le choix des défis adaptés à votre entreprise,
- suivi et préparation du dossier de labellisation,
- accompagnement technique et/ou financier de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

COMITÉ DE LABELLISATION

Le dossier est transmis au comité de labellisation composé des membres du comité technique et des partenaires de l'opération. Il a pour but de valider ou non la bonne réalisation des défis. Pour chaque défi, des justificatifs de réalisation doivent être présentés : photos, factures, devis, attestations...

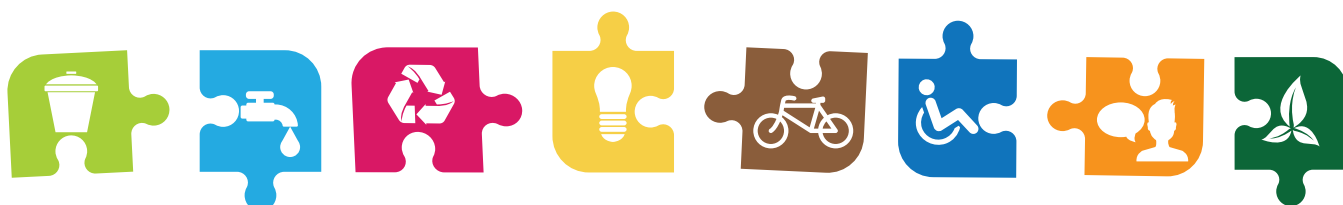
Le label est valable un an. A échéance, vous devrez démontrer que vous avez maintenu les bonnes pratiques et vous aurez également la possibilité de relever un ou plusieurs défis supplémentaires.

CEREMONIE DE LABELLISATION ET VALORISATION DES LABELLISES

La cérémonie de labellisation clôture l'opération Eco-défis sur le territoire pour l'année en cours. Les entreprises labellisées sont invitées à partager un moment convivial lors duquel sont remis le label Eco-défis et plusieurs outils de communication pour en faire la promotion.

La valorisation des entreprises labellisées sera prise en charge par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse, par le biais d'articles dans les magazines ou de publications sur les réseaux sociaux.

Contact / Céline CHERPITEL - Conseillère développement durable Chambre de métiers et de l'artisanat
ccherpitel@cma-meuse.fr - 03 29 79 75 21





CATEGORIE 1 : DECHETS

GESTION DES DECHETS DANGEREUX

1	Remplacer des produits étiquetés dangereux par des produits non dangereux, éco-labellisés ou des technologies plus propres (arrêt de l'utilisation de produits toxiques, piles rechargeables...)
2	Remettre les DEEE dans une déchèterie spécialisée ou les faire collecter par un prestataire agréé
3	Stocker des produits dangereux sur des aires étanches
4	Mettre en place une collecte et un enlèvement des déchets dangereux issus de l'activité (prestataire spécialisé ou par soi-même), favoriser le retour fournisseur des déchets dangereux (cartouches, toners, diluants...)
5	Pour le BTP : gérer correctement les déchets issus des chantiers
6	Pour le BTP : chantier faible nuisance

BIODECHETS ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

7	Réduire le gaspillage alimentaire
8	Valoriser les biodéchets

DECHETS NON DANGEREUX : REDUCTION, VALORISATION, ALTERNATIVES

9	Réduire les sacs et emballages clients
10	Vendre des produits en vrac
11	Réduire les emballages fournisseurs

DECHETS NON DANGEREUX : TRI

12	Trier les matières recyclables en 5 flux (verre, papier/carton, plastiques, métal, bois)
13	Mutualiser les déchets (entreprises)
14	Mettre en place un point de collecte pour les clients (DEEE, vêtements, etc.)
15	Pour le BTP : Trier les déchets sur chantier
16	Valoriser les déchets non dangereux (association, échanges, ...)



CATEGORIE 2 : EAU ET FLUIDES

OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS D'EAU

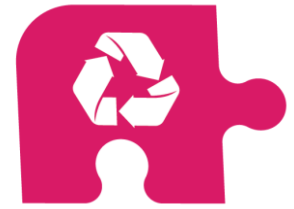
- | | |
|---|--|
| 1 | Installer des équipements limitant la consommation d'eau : Double chasse, Limiteurs de débit ou mousseurs, mise en circuit fermé, récupération d'eau de pluie, détecteurs... |
| 2 | Pour le BTP : recyclage de l'eau, circuit fermé, récupération d'eau de pluie sur site et en entreprise |

GESTION DES FLUIDES FRIGORIGENES

- | | |
|---|--|
| 3 | Gérer les fluides frigorigènes par des organismes agréés |
|---|--|

LIMITATION DES REJETS DANS L'EAU

- | | |
|---|---|
| 4 | Mettre en place selon son activité : <ul style="list-style-type: none">- Bac à graisse- Séparateur à hydrocarbures- Rétentions pour le stockage de produits dangereux- Nettoyage des pistoles de peintures- Cuve double paroi pour les produits liquides... |
| 5 | Pour le BTP : limitation des rejets dans l'eau |



CATEGORIE 3 : ECO-PRODUITS

UTILISATION D'ECOPRODUITS

1	Mettre en place une démarche d'écoconception interne
2	Utiliser des produits d'entretien et de lavage respectueux de l'environnement
3	Utiliser des écoproduits pour l'activité
4	Pour le BTP : Matériaux durables, peintures écologiques, produits labellisés ou certifiés, ...

OFFRE D'ECOPRODUITS

5	Avoir une offre de produits labellisés pour les clients
---	---



CATEGORIE 4 : ENERGIE

OPTIMISATION DES EQUIPEMENTS

1	Choisir des équipements moins consommateurs d'énergie ou plus performants (équipements de classe A ou A+)
2	Optimiser l'utilisation et le fonctionnement des équipements (détecteurs de présence, thermostats, multiprises intelligentes, programmeurs...)
3	Installer des vitrines d'exposition fermées

OPTIMISATION DE L'ECLAIRAGE

4	Optimiser l'éclairage (matériel) : lampe LED, apports d'éclairage naturel
5	Optimiser l'éclairage (utilisation) : détecteurs de présence, commandes centrales, zonage
6	Eteindre les vitrines la nuit (automatique avec programmeurs ou manuel)

ISOLATION THERMIQUE

7	Réaliser l'isolation des parois opaques (isolation extérieure ou intérieure des murs, plafonds, sols)
8	Réaliser l'isolation des menuiseries (fenêtres doubles vitrages)

ENERGIE RENOUVELABLE

9	Souscrire à un abonnement proposant une offre d'énergie renouvelable
10	Installer des équipements de production d'énergie renouvelable



CATEGORIE 5 : TRANSPORT

APPROVISIONNEMENT DURABLE

1	Faire appel à : <ul style="list-style-type: none"> - Un service de coursiers à vélo pour les approvisionnements en marchandises ou en biens et services (colis, courrier express...) - Service de livraison utilisant soit des véhicules électriques, hybrides soit fonctionnant au GPL ou au GNV
2	Privilégier l'achat de marchandises produites localement (rayon de 200 kilomètres)

LIVRAISON ECORESPONSABLE

3	Utiliser des modes de déplacement doux pour la livraison des services et marchandises chez les clients et/ou optimiser les tournées (taux de remplissages, logiciel d'aide à la décision, ...)
4	Encourager la formation à l'éco-conduite

FAVORISER L'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORTS DOUX

5	Favoriser l'utilisation des transports doux des salariés et des clients (financement abonnement de transport, garage à vélo, ...)
---	---



CATEGORIE 6 : ACCESSIBILITE

ACCESSIBILITE PERSONNE A MOBILITE REDUITE

- | | |
|---|--|
| 1 | Adapter les locaux (dossier d'accessibilité ERP) |
|---|--|

ACCESSIBILITE PERSONNE MALVOYANTE

- | | |
|---|--|
| 2 | Adapter les supports écrits (cartes, affichages des prix, ...) |
|---|--|



CATEGORIE 7 : SENSIBILISATION

SENSIBILISATION DE LA CLIENTELE

- | | |
|---|---|
| 1 | Sensibiliser la clientèle : organisation d'ateliers sur le thème du développement durable / Journée ou opération de sensibilisation / ... |
|---|---|

SENSIBILISATION DES EMPLOYES

- | | |
|---|--|
| 2 | Sensibiliser les employés : réunion de sensibilisation / Affichage / Opérations au sein de l'entreprise / Charte développement durable / ... |
|---|--|

STOP PUB

- | | |
|---|---|
| 3 | Utiliser un stop pub sur la boîte aux lettres / Mettre à disposition de stop pub en libre-service pour les employés et la clientèle |
|---|---|

ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

- | | |
|---|---|
| 4 | Avoir recours à une entreprise d'insertion / Mise en place d'un partenariat / Reverser une partie des bénéfices à une association / ... |
|---|---|



CATEGORIE 8 : QUALITE DE L'AIR

SYSTEME DE VENTILATION

- | | |
|---|---|
| 1 | Installer un système de ventilation performant ou remplacer le système actuel |
|---|---|

DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR

- | | |
|---|---|
| 2 | Réaliser un diagnostic de la qualité de l'air (basé sur le diagnostic des écoles primaires) et prévoir un plan d'action |
|---|---|

ADOPTER LES BONS GESTES

- | | |
|---|---|
| 3 | Former et communiquer avec les employés sur les bonnes habitudes (aération, gestes, produits...) |
| 4 | Utiliser des produits ménagers avec bon indice de qualité de l'air ou des produits responsables spécifiques à certains métiers (exemple : pressing) |